

COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

PRODUITS ACCEPTÉS	PRODUITS REFUSÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Acides • Adhésifs • Aérosols • Ampoules fluo-compactes • Bases • Batteries (acide et plomb) • Bouteilles de gaz sous pression (propane) • Essence * • Huiles usées • Médicaments • Peinture (aérosol ou autre) • Pesticides de jardins • Piles • Produits oxydants • Produits réactifs • Produits toxiques • Solvants et diluants • Tubes fluorescents • Tout autre produit inconnu 	<ul style="list-style-type: none"> • Explosifs • BPC à plus de 50 ppm • Matières bactériologiques et pathologiques • Munitions

- Il n'est pas possible de transvider des produits. L'essence doit être dans un bidon qui sera lui aussi ramassé. Une autre option pour disposer des résidus de carburant consiste à aller dans certains garages de mécanique automobile (veuillez téléphoner avant de vous déplacer).

Le magasin BMR (Matco) accepte les néons, et ampoules fluocompactes usagées. *Durant la période Covid-19, les détaillants BMR (Matco) n'acceptent aucun de ces produits.*

Note : Les détecteurs de fumée sont acceptés, mais il est préférable de les mettre aux ordures.

Merci de votre collaboration,
Municipalité de Saint-Jean-Baptiste